

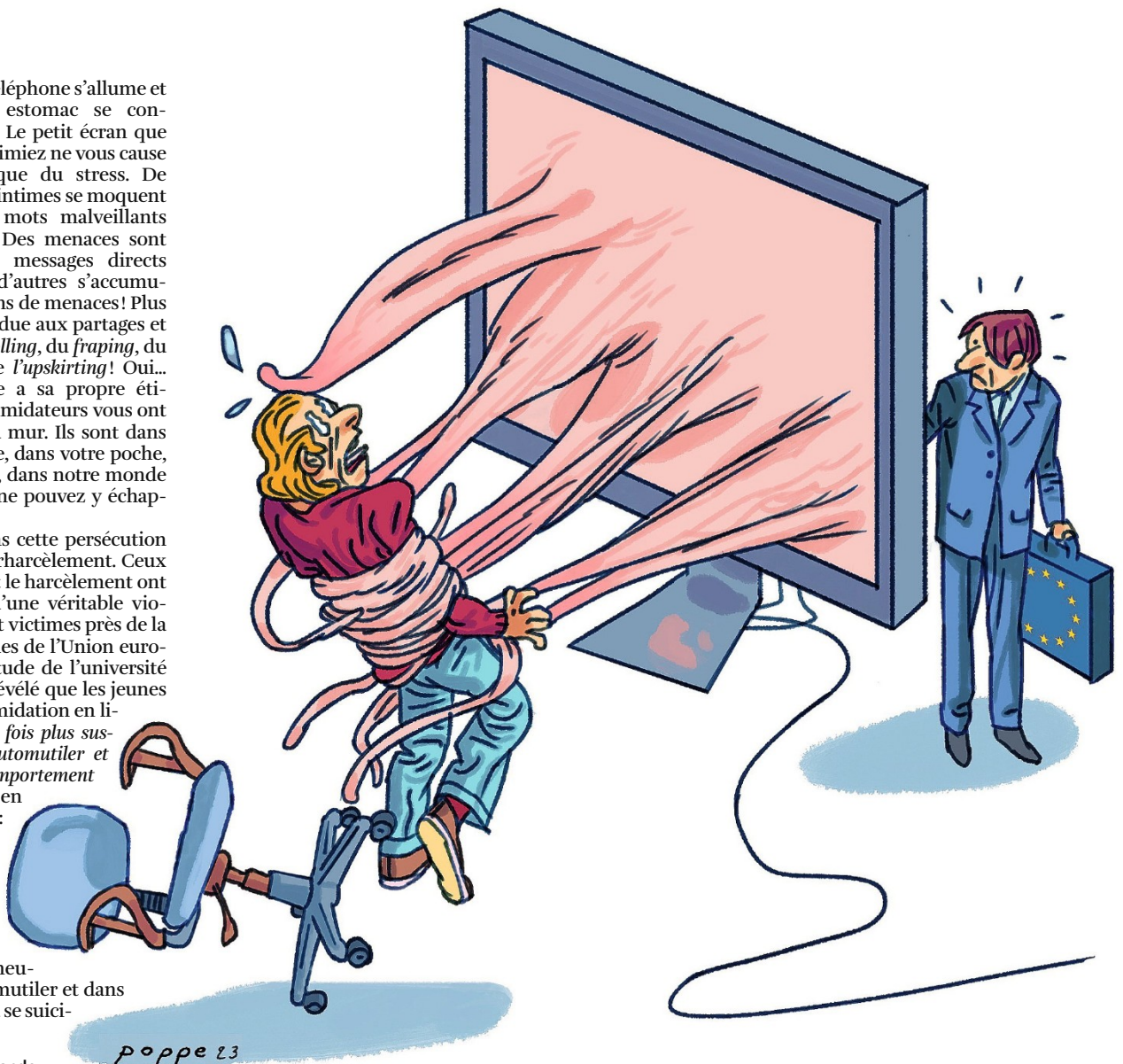
Le cyberharcèlement doit devenir une infraction pénale dans toute l'Union européenne

Votre téléphone s'allume et votre estomac se contracte. Le petit écran que vous aimiez ne vous cause plus que du stress. De fausses images intimes se moquent de vous. Des mots malveillants vous blessent. Des menaces sont proférées. Des messages directs disparaissent, d'autres s'accumulent – tous pleins de menaces! Plus l'amplification due aux partages et aux likes, du trolling, du fraping, du catfishing et de l'upskirting! Oui... chaque torture a sa propre étiquette – les intimidateurs vous ont mis au pied du mur. Ils sont dans votre téléphone, dans votre poche, dans votre tête, dans notre monde en ligne; vous ne pouvez y échapper.

Nous appelons cette persécution brutale le cyberharcèlement. Ceux qui minimisent le harcèlement ont tort! Il s'agit d'une véritable violence, dont sont victimes près de la moitié des jeunes de l'Union européenne. Une étude de l'université de Swansea a révélé que les jeunes victimes d'intimidation en ligne sont *deux fois plus susceptibles de s'automutiler et d'adopter un comportement suicidaire*, en d'autres mots: la violence en ligne pousse des jeunes – qui devraient regarder l'avenir avec espoir et se sentir heureux – à s'automutiler et dans le pire des cas, à se suicider.

La loi Coco en Irlande

Nicole Fox, originaire de Dublin, affectueusement surnommée "Coco", était l'une de ces jeu-



Opinion

Pascal Arimont (CSP), Benoît Lutgen (Les Engagés) et Frances Fitzgerald (Fine Gael)

Députés européens du groupe PPE

■ La cyberviolence tue. Fort de la puissance des plateformes de médias sociaux, l'intimidation en ligne ne connaît pas de frontières. Seule une réponse paneuropéenne peut combattre cette nouvelle forme de violence.

nes. Sa vie a pris fin par suicide. Elle avait 21 ans. Sa mère, Jackie, s'est levée en notre nom à tous pour faire campagne en faveur de la protection de nos enfants et de nos jeunes. Le résultat? La loi de 2020 sur le harcèlement, les communications nuisibles et les infractions connexes a été promulguée en Irlande en février 2021.

La loi Coco (c'est ainsi qu'on l'appelle) complète la législation irlandaise existante qui interdit la distribution de contenus sexuellement explicites impliquant des personnes de moins de 18 ans. Cette loi crée de nouvelles infractions directement liées à ce que vivent les jeunes. Elle prévoit des amendes élevées et des peines d'emprisonnement considérables. Mais surtout, elle montre que nous, qui avons le pouvoir d'aider, comprenons ce qu'est l'intimidation en ligne et que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger nos jeunes.

Des lois en Italie et en France aussi

Depuis l'entrée en vigueur de la loi, la police irlandaise a engagé plus de 70 poursuites liées aux seuls abus d'images intimes; et d'autres pays de l'UE se sont également montrés actifs. En 2017, le Parlement italien a approuvé une législation contre le cyberharcèlement et l'année dernière, le Parlement français a érigé en infraction pénale le harcèlement scolaire et universitaire, y compris le cyberharcèlement, les contrevenants

étant passibles d'une amende pouvant atteindre 150 000 euros et d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 10 ans.

Réponses nationales insuffisantes

Mais des réponses européennes isolées sont insuffisantes. Si nous ne nous attaquons pas à l'intimidation en ligne, dans tous les États membres de l'UE, notre réponse sera insuffisante face à l'ampleur du phénomène et à la puissance des plateformes de médias sociaux sur lesquelles le harcèlement a lieu – et qui elles ne connaissent pas de frontières. Seule une réponse paneuropéenne aura la force nécessaire et démontrera la détermination de l'UE à combattre cette forme de violence.

Pouvons-nous nous permettre d'attendre? Demandez à Jackie Fox, qui a perdu sa fille! Demandez à tous les parents dont les enfants ont subi ces tourments! Et la prochaine fois que vous verrez un jeune regarder son téléphone et tressaillir, demandez-vous si l'Union européenne a fait assez pour protéger ses jeunes de la cyberviolence. Pour l'instant, la réponse est non. Or, ce n'est pas une fatalité. Combattons les persécuteurs! C'est maintenant qu'il faut agir.

Nous demandons une nouvelle législation pour criminaliser le cyberharcèlement [...]. S'il est adopté, il s'agira de la première législation européenne dans ce domaine et elle permettra de sauver des vies.

OPINION

Sortons des sables mouvants de la croissance illimitée

■ Je rêve que l'Europe redessine la prospérité et le bien-être, et navigue avec une boussole d'indicateurs plus réalistes que l'unique PIB.



J. GUILLAUME

Adélaïde Charlier

Jeune pour le climat et les droits humains

nom de guerre; elle prend aussi la forme, aujourd'hui, d'anthropocène.

Des forêts nordiques aux glaciers des Alpes, du bassin de la Ruhr aux falaises méditerranéennes, aux côtés de Greta Thunberg (Suède), Louisa Neubeuer (Allemagne), Camille Étienne (France), Ariadne Papatheodorou (Grèce), Dominika Lasota (Pologne)... des jeunes portent le même refrain: il est temps de sortir nos nations des sables mouvants de la croissance illimitée et de fonder leur prospérité sur les solides rochers des limites planétaires. Ces jeunes refusent sans doute, comme moi, de croire que les Mercator de l'Union continueront de guider leur flotte par la Lunette monoculaire de la croissance infinie. Ils refusent de croire que les vigiles de la paix resteront aveugles aux signaux de détresse lancés par les scientifiques. Ils refusent de croire que les géographes de la démocratie remettront à leur descendance un plan de navigation trompeur sur l'avenir, les abandonnant en réalité sur les berges de l'écoanxiété.

Ils ne seront pas apaisés tant que la crise climatique sera vue comme un simple obstacle contournable par le "modèle technologique"; modèle que chantent certains décideurs politiques et économiques nous illusionnant comme les sirènes d'Ulysse. La technologie, bien évidemment nécessaire, nous mène sur une fausse route: la croissance verte ne passe pas le test de la science.

En dépit des vents trop timides du Green Deal, des flots de financements de banques et de subsides gouvernementaux vers des projets fossiles, des augmentations d'émissions de CO₂, j'ai encore un rêve. Peut-être celui de beau-coup de jeunes.

Je rêve que l'Europe redessine la prospérité et le bien-être, osant sortir de son *business model* d'une infinie croissance et navigue avec une boussole d'indicateurs plus réalistes que l'unique PIB.

Je rêve que nos institutions politiques se réveillent de l'illusion de l'autonomie et de l'omnipotence humaine et qu'elles repensent leurs stratégies selon l'évidence des êtres vivants interdépendants.

Je rêve que l'Europe revitalise ses démocraties en déployant la participation citoyenne, en développant les lieux de débat ET de décisions pour créer un embarquement collectif dans sa traversée du siècle.

Le 9 mai dernier était l'occasion de se rappeler que l'Europe s'est construite sur une détermination de paix, portant le rêve que la solidarité entre nations les protégerait d'être les victimes de l'autodestruction humaine, celle de la guerre (Schuman, 1950). Les principes de l'Europe portaient le rêve d'un avenir meilleur basé sur la croyance que la prospérité économique et industrielle garantirait le bien-être pour tous.

Pendant des années, la croissance économique a fait la richesse économique de l'Europe. Elle a créé du travail, réduit la pauvreté, stimulé l'innovation... et pourtant dans les pays occidentaux le parallélisme entre croissance économique et le bien-être humain n'a pas tardé à montrer ses points de butée et à révéler ses angles morts.

À peine un siècle plus tard, la navigation d'une croissance illimitée est remplie de cauchemars. Ce modèle économique s'échoue sur les barres des limites planétaires. Ce modèle, basé sur la consommation d'énergies fossiles, déclenche des vagues de dérèglements climatiques déjà observables. L'équation apparaît de plus en plus clairement: plus de croissance nécessite plus d'énergie et plus d'énergie rend impossible la réduction des émissions de CO₂ (le découplage entre croissance économique et impact environnemental ne repose sur aucun fondement empirique). De plus, la croissance dans les pays du Nord comme l'Europe n'est plus reliée au bien-être. Enfin, ce modèle économique ne résout pas l'augmentation des inégalités, en réalité, il les augmente.

Changer de "business model"

C'est pour cela qu'aux quatre coins de l'Europe des jeunes se sont levés, pour demander à leur nation de remplir leur devoir politique de protection contre les dangers annoncés. Ils ont rappelé à l'Europe son rêve originel de s'unir pour éviter l'autodestruction. Car l'autodestruction humaine ne porte pas que le